

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1075^e séance, tenue le mardi 21 avril 2015,
à 14 heures, à la salle M-425 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau; les doyens : M. Christian Blanchette, M. Michel Carrier, M. Roch Chouinard, M. Gilles Lavigne, Mme Chantal Pharand, Mme Louise Poirier; la représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton; le représentant de l'École Polytechnique, M. Jean Dansereau (en l'absence de M. Pierre G. Lafleur); les membres nommés par l'Assemblée universitaire : M. François Le Borgne, M. Michel Sarra-Bournet; les membres nommés par le Conseil de l'Université : le vice-recteur adjoint aux études de premier cycle, M. Jean-Pierre Blondin, le directeur de l'École d'optométrie, M. Christian Casanova; le directeur du Département de kinésiologie, M. Jacques Gresset, un officier de la Faculté de médecine, M. Daniel Lajeunesse, des officiers de la FAS : M. Francis Gingras, Mme Michelle McKerral, Mme Tania Saba; les étudiants : Mme Julie Bélanger, Mme Joanie Martineau, M. Rodolphe Parent; un chargé de cours : M. Najib Lairini; des observateurs : Mme Marie-Claude Binette, Mme Louise Demers; le journaliste de *Forum*, M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉS : Pour la délibération CE-1075-5.1, de l'École HEC Montréal : Mme Anne Bourhis, directrice du programme M.Sc., Mme Sylvia Ponce, directrice de la Direction des diplômes d'études supérieures, Mme Johanne Turbide, directrice de la Direction de développement durable; pour la délibération CE-1075-5.3, de l'École Polytechnique : Mme Sophie Bernard, professeure adjointe au Département de mathématiques et de génie industriel; M. Jean Dansereau, directeur des études supérieures et directeur adjoint à la Direction des affaires académiques et internationales; pour la délibération CE-1075-5.4, de la Faculté de musique : Mme Nathalie Fernando, vice-doyenne aux études théoriques et à la recherche

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton; le vice-recteur au nouveau campus et au développement, M. Yves Beauchamp, la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, Mme Anne-Marie Boisvert, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, le vice-recteur aux études, M. Raymond Lalande, le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie, M. Guy Lefebvre, la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay; les doyens : Mme Hélène Boisjoly, M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Pierre Fournier, Mme Francine Girard, M. Paul Lewis, M. Benoit Moore, Mme Isabelle Panneton; le représentant de l'École Polytechnique, M. Pierre G. Lafleur; les membres nommés par l'Assemblée universitaire : Mme Line Castonguay, M. Luc Stafford; les membres nommés par le Conseil de l'Université : le directeur de la Direction générale des bibliothèques, M. Richard Dumont; un officier de la FESP, M. Richard Patry, les étudiants : M. Robert Martin; le substitut au chargé de cours, Mme Jacqueline Bortuzzo; des observateurs : Mme Claire Benoît, Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Claude Mailhot

PRÉSIDENT : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : Mme Danielle Salvail

Le secrétaire général signale la nomination de M. Jacques Gresset comme membre de la Commission, par sa fonction d'administrateur exerçant les fonctions de directeur du Département de kinésiologie.

CE-1075-1 ORDRE DU JOUR

CE-1075-1

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1074^e séance tenue le 24 mars 2015
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapports de la Sous-commission des études supérieures
 - 5.1 École HEC Montréal
 - Création d'un programme de Maîtrise en management et développement durable
 - Modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en gestion et développement durable
 - Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion
 - Création d'un Microprogramme en expérience utilisateur dans un contexte d'affaires

- 5.2 Faculté de médecine — Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire
 - Création d'un programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en neuroradiologie interventionnelle (NRI)
- 5.3 École Polytechnique — Département de mathématiques et génie industriel
 - Modification au programme de Maîtrise en génie industriel : création de l'option *Économie circulaire*
 - Modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en développement durable : création de l'option *Économie circulaire*
 - Création d'un Microprogramme en *Économie circulaire*
- 5.4 Faculté de musique
 - Création d'un Microprogramme de deuxième cycle en enseignement instrumental
- 5.5 Faculté des arts et des sciences — Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques
 - Modification au programme de Doctorat en études cinématographiques
 - Modification au programme de Maîtrise en études cinématographiques : modification de l'intitulé (*Maîtrise en cinéma*)
6. Comité des nominations de la Commission des études
 - Recommandations en vue de la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
7. Affaires diverses
8. Prochaine séance
9. Clôture de la séance

CE-1075-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1074^e SÉANCE

CE-1075-2

Des corrections techniques sont apportées aux pages 4 et 9. À la page 10, au deuxième paragraphe, à la troisième ligne, on ajoutera « (le Ministère envisage, éventuellement, de le développer en un programme de baccalauréat, en ajoutant une année de formation en santé communautaire) » après « (...) l'acquisition de compétences définies ».

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1074^e séance tenue le 24 mars 2015, tel que modifié.

CE-1075-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

CE-1075-3

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1074^e séance; le secrétaire général, M. Alexandre Carrier, en fait la présentation.

Relativement à la délibération CE-1074-6.2, sur la création d'un programme de Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés au Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, la présidente, Mme Louise Béliveau, indique que ce programme ne sera pas implanté pour le moment, le Ministère n'ayant pas accordé le financement et ayant mis le projet en attente. Le vice-doyen aux sciences fondamentales et aux études supérieures de la Faculté de médecine, M. Daniel Lajeunesse, explique que des échanges ont eu lieu avec le Ministère sur les raisons de cette décision (retrait d'une proportion du financement lié au laboratoire de simulation, et financements non prévus liés aux équipements, aux coûts récurrents et à la rémunération), et que des démarches sont en cours afin d'appuyer la mise en place du programme, considérant qu'il constituerait le premier programme de formation dans cette spécialisation au Canada et que d'autres universités pourraient développer un programme correspondant.

CE-1075-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1075-4

CE-1075-4.1 Mobilisation étudiante

CE-1075-4.1

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente des éléments d'information relatifs au mouvement étudiant à l'Université. En date d'aujourd'hui, environ 650 étudiants, répartis dans trois associations représentant des étudiants de programmes de la Faculté des arts et des sciences, poursuivent un mandat de grève. Ces associations doivent tenir un vote en milieu de journée, mais les résultats n'ont pas encore été communiqués. En regard du retour en classe des étudiants des autres associations qui n'ont pas reconduit de mandats de grève, des réaménagements ont été apportés aux plans de cours, en collaboration avec les professeurs et les directions de Départements ou de Facultés, selon la perspective d'assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, et de confier au professeur ou au chargé de cours la détermination des moyens et modalités permettant la réalisation de ces objectifs. En réponse à une question, il est précisé que, comparativement à la situation qui a prévalu en 2012, il n'y a pas lieu de définir des plans de rattrapage plus systématiques, considérant qu'un nombre réduit de séances de cours a été annulé (selon les cas, de une à trois séances). Si une situation apparaît problématique, il conviendra d'en discuter avec la direction du Département ou de la Faculté.

CE-1075-4.2 Processus d'admission et d'inscription

CE-1075-4.2

La registraire, Mme Marie-Claude Binette, présente des données récentes, relatives aux processus d'admission et d'inscription. Pour le processus d'admission au trimestre d'automne 2015, le taux de traitement des dossiers correspond à une proportion de 76,4 % (75 % pour les dossiers d'admission aux programmes de premier cycle, du fait que certains programmes comportent des critères additionnels). Le processus d'inscription au trimestre d'automne 2015 étant récent, on ne dispose pas de données significatives à cette étape. Relativement au trimestre d'été 2015, le nombre d'inscriptions présente une augmentation de 2,6 % (comparativement aux résultats de la même période de l'année dernière). Pour les programmes de premier cycle, on observe une diminution de 51 inscriptions, laquelle pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que certaines Facultés n'admettent plus d'étudiants au trimestre d'été pour certains programmes. Pour les programmes de deuxième et de troisième cycle, on observe une augmentation de 204 et de 218 inscriptions. Les données relatives au statut d'étudiant libre présentent une augmentation de 199 inscriptions.

CE-1075-5 RAPPORTS DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CE-1075-5

Le vice-recteur adjoint aux études supérieures et doyen de la FESP, M. Roch Chouinard, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.5, et présente le projet inscrit au point 5.2.

La représentante de l'École HEC Montréal, Mme Michèle Breton, présente les projets inscrits au point 5.1; pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Anne Bourhis, directrice du programme M.Sc., Mme Sylvia Ponce, directrice de la Direction des diplômes d'études supérieures, et Mme Johanne Turbide, directrice de la Direction de développement durable.

Le représentant de l'École Polytechnique, M. Jean Dansereau, présente les projets inscrits au point 5.3; pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Sophie Bernard, professeure adjointe au Département de mathématiques et de génie industriel de l'École.

Pour la présentation du projet inscrit au point 5.4, la Commission reçoit Mme Nathalie Fernando, vice-doyenne aux études théoriques et à la recherche de la Faculté de musique.

La vice-doyenne aux études supérieures et aux affaires extérieures de la Faculté des arts et des sciences, Mme Tania Saba, présente les projets inscrits au point 5.5.

CE-1075-5.1 École HEC Montréal

CE-1075-5.1

- Création d'un programme de Maîtrise en management et développement durable
- Modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en gestion et développement durable
- Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion
- Création d'un Microprogramme en expérience utilisateur dans un contexte d'affaires

2015-A0033-1075^e-229, 2015-A0033-1075^e-230, 2015-A0033-1075^e-233,
2015-A0033-1075^e-234

L'intégration de la thématique du développement durable et de ses enjeux à la formation de deuxième cycle de l'École HEC Montréal a été assurée, notamment, par l'implantation, en 2006, du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées—D.E.S.S. en gestion et développement durable. Depuis, de nouveaux besoins de formation, d'intégration et d'approfondissement des diverses problématiques managériales abordées et émergentes en développement durable ont été observés par les diplômés et par les experts de ce domaine. La proposition de la création d'un programme de Maîtrise en management et développement durable se pose dans ce contexte, visant la formation de gestionnaires spécialisés dans la formulation, l'implantation et la transformation de stratégies d'affaires dans une perspective de développement durable, par l'acquisition de compétences managériales spécifiques. Totalisant 45 crédits, le programme de Maîtrise intègre les 30 crédits constituant le programme de D.E.S.S., et y ajoute 12 crédits de cours obligatoires (dont un nouveau cours de 3 crédits —*Séminaire d'intégration en développement durable*—, offrant un contexte d'apprentissage expérientiel et collaboratif), et 3 crédits de cours à option (choisis parmi des cours existants des programmes de D.E.S.S.). Le programme se pose en complémentarité des programmes et expertises en développement durable existants à l'Université de Montréal et à l'École Polytechnique. L'implantation du programme est prévue au trimestre d'hiver 2016. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-229.

La modification au programme de D.E.S.S. en gestion et développement durable (30 crédits) porte principalement sur l'ajout de cours à option dans la structure du programme et sur l'harmonisation de l'offre de cours, en lien avec la création du programme de Maîtrise. L'implantation du programme modifié de D.E.S.S. est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-230.

La présidente, Mme Louise Béliveau, apprécie que la mise en place d'offres de formation en développement durable soit posée dans un contexte de collaboration avec l'Université et l'École Polytechnique, considérant que des activités d'intégration et des stages sont offerts par la Faculté de l'aménagement et par l'École Polytechnique.

La modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion (45 crédits) porte sur la structure et le répertoire de cours du programme, par des ajustements aux spécialisations afin de faciliter le cheminement dans le programme, et au répertoire de cours (abolition de certains cours et création de six nouveaux cours). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-233.

La proposition de la création d'un Microprogramme en expérience utilisateur dans un contexte d'affaires vise une formation fondée sur l'acquisition de connaissances théoriques et le développement d'habiletés pratiques permettant la maîtrise des concepts et théories de l'expérience utilisateur (perception, émotions, cognition, et comportements de utilisateurs d'interfaces comme consommateurs ou comme employés d'organisations), ainsi que l'application d'outils et de méthodes de conception et d'évaluation d'interfaces destinés à des utilisateurs d'affaires (employés ou clients). La structure du microprogramme comporte 15 crédits de cours obligatoires. Deux nouveaux cours sont créés en regard de l'implantation du microprogramme, prévue au trimestre d'hiver 2016. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-234.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études approuve, à l'École HEC Montréal :

- la création d'un programme de Maîtrise en management et développement durable, conformément au document 2015-A0033-1075^e-229;
- la modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en gestion et développement durable, conformément au document 2015-A0033-1075^e-230;
- la modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion, conformément au document 2015-A0033-1075^e-233;
- la création d'un Microprogramme en expérience utilisateur dans un contexte d'affaires, conformément au document 2015-A0033-1075^e-234.

CE-1075-5.2 Faculté de médecine —Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

CE-1075-5.2

- Création d'un programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en neuroradiologie interventionnelle (N.R.I.)

2015-A0033-1075^e-235

Le programme de D.E.S. en neuroradiologie interventionnelle (N.R.I.) constituera une structure de formation dans cette surspécialisation, proposant une formation complète et conforme aux objectifs et exigences du Collège Royal (la formation dans la surspécialité de la neurologie interventionnelle était auparavant assurée dans le cadre d'un statut de « *fellows* »). Le programme sera donné selon l'approche par compétences CanMEDS, et pourra être suivi consécutivement à une formation complète en radiologie diagnostique, en neurochirurgie ou en neurologie, ou être combiné au programme de surspécialité en neuroradiologie diagnostique. Le programme vise la formation de praticiens compétents pour effectuer les traitements endovasculaires ou percutanés guidés par l'imagerie, des affections du système nerveux central, du rachis ou de la sphère oto-rhino-laryngologique, appelés à œuvrer dans ces interventions, dans la prise en charge des patients et comme experts de pathologies vasculaires complexes. La structure du programme, d'une durée de deux ans, est constituée de stages obligatoires et optionnels. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-235.

Considérant la date d'implantation indiquée au document (janvier 2015), on comprend que des formations dans la surspécialisation sont déjà en cours, correspondant à une situation usuelle dans ce type de formation surspécialisée, et encadrée étroitement par le Collège Royal.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) en neuroradiologie interventionnelle (N.R.I.), au Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire de la Faculté de médecine, conformément au document 2015-A0033-1075^e-235.

- CE-1075-5.3 École Polytechnique - Département de mathématiques et génie industriel CE-1075-5.3
- Modification au programme de Maîtrise en génie industriel : création de l'option *Économie circulaire*
 - Modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en développement durable : création de l'option *Économie circulaire*
 - Création d'un Microprogramme en *Économie circulaire*

2015-A0033-1075^e-236

Le projet mentionné en rubrique propose la création d'une nouvelle option en *Économie circulaire* dans les programmes de Maîtrise en génie industriel (45 crédits) et de D.E.S.S. (30 crédits) en développement durable, ainsi que la création d'un Microprogramme (9 crédits) correspondant à cette nouvelle option. Cette modalité permettra d'introduire une formation définie en fonction du concept d'économie circulaire dans le contexte d'une approche systémique des problématiques relatives au développement durable. Les objectifs de formation prévoient l'acquisition des outils d'intégration du développement durable dans le cadre d'activités professionnelles, selon une perspective analytique, afin d'identifier les freins et les leviers de l'économie circulaire et d'évaluer la pertinence d'initiatives circulaires. La formation proposée prévoit également l'acquisition de savoir-faire intervenant dans le renforcement de la capacité des organisations à évoluer vers une économie en boucle fermée ainsi que la capacité à innover dans ce cadre. Considérant les développements du concept d'économie circulaire observés en Asie et en Europe, et appelés à se préciser en Amérique du Nord, il apparaît essentiel de définir une offre de formation dans ce domaine. Deux nouveaux cours sont créés en lien avec l'implantation de la nouvelle option et du Microprogramme, laquelle est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reporte au document 2015-A0033-1075^e-236.

Une précision est apportée, sur le fait que la rubrique de la fiche signalétique (page 2 du document de présentation) portant sur le répertoire de cours comporte uniquement les deux nouveaux cours créés, et non l'ensemble des cours des programmes.

En réponse à une question, il est indiqué que des cours ou des contenus de formation sur les problématiques des transports pourront s'ajouter au cours du développement de l'option et du Microprogramme, ou être suivis dans le cadre de cours thématiques ou de cours au choix. La structure des programmes présente une certaine souplesse, permettant d'intégrer des contenus de formation dans des thématiques pertinentes.

La présidente, Mme Louise Béliveau, et les représentants de l'École conviennent que les contenus de formation en économie circulaire ne restent pas réservés aux programmes présentés, et peuvent concerner des aspects ou thématiques étudiés par des programmes de l'Université et de l'École HEC Montréal, pouvant donner lieu à des collaborations.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études approuve, au Département de mathématiques et génie industriel de l'École Polytechnique :

- la modification au programme de Maîtrise en génie industriel : création de l'option *Économie circulaire*,
- la modification au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en développement durable : création de l'option *Économie circulaire*,
- la création d'un Microprogramme en *Économie circulaire*,

conformément au document 2015-A0033-1075^e-236.

CE-1075-5.4 Faculté de musique

CE-1075-5.4

- Création d'un Microprogramme de deuxième cycle en enseignement instrumental

2015-A0033-1075^e-237

Le Microprogramme de deuxième cycle en enseignement instrumental s'adresse à des musiciens souhaitant compléter leur formation professionnelle par l'acquisition d'outils et le développement d'aptitudes en pédagogie, ou aux musiciens œuvrant sur le marché du travail en enseignement, en tant que modalité de formation continue offerte selon une formule souple (le Microprogramme peut être suivi à temps partiel et dans le cadre d'ateliers intensifs tenus les fins de semaine), en vue de la pratique de l'enseignement instrumental en milieu privé ou parascolaire. La structure du Microprogramme comporte 12 crédits, répartis selon 10 crédits de cours obligatoires et 2 crédits de cours à option. L'établissement du Microprogramme donne lieu à la création de treize nouveaux cours de sigle EMU (dont des ateliers d'enseignement instrumental et un stage pratique), et son implantation est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reportée au document 2015-A0033-1075^e-237.

La préparation du projet de Microprogramme a donné lieu à une collaboration importante entre la Faculté de musique et la Faculté des sciences de l'éducation, et a tenu compte des besoins de formation observés dans ce domaine. Le Microprogramme ne conduit pas au brevet d'enseignement. La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Mme Louise Poirier, mentionne que la FSÉ et la Faculté de musique poursuivent leur collaboration en vue de la définition d'un programme d'enseignement. Par ailleurs, elle signale que le titre des cours EMU 6211, 6221, 6231, 6241, 6251, 6291, 6311 est bien *Atelier d'enseignement instrumental* (comme indiqué dans la structure et le tableau des cours, pages 7 et 9) et non *Atelier de didactique instrumentale* (comme indiqué dans la fiche signalétique de la page 2).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme de deuxième cycle en enseignement instrumental, à la Faculté de musique, conformément au document 2015-A0033-1075^e-237.

CE-1075-5.5 Faculté des arts et des sciences — Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

CE-1075-5.5

- Modification au programme de Doctorat en études cinématographiques
- Modification au programme de Maîtrise en études cinématographiques : modification de l'intitulé (*Maîtrise en cinéma*)

2015-A0033-1075^e-238, 2015-A0033-1075^e-239

La modification au programme de Doctorat en études cinématographiques porte principalement sur la structure du programme —par la modification du nombre de crédits obligatoires des blocs 70A et 70D, donnant lieu à un ajustement du nombre de crédits attribués à la thèse (passant de 72 à 69 crédits, correspondant au cours CIN 7007 qui remplace le cours CIN 7004)—, et sur le répertoire de cours —par la modification du titre et de la description du cours CIN 7006 (séminaire conjoint avec l'Université Sorbonne Nouvelle, qui sera déplacé dans le bloc de cours obligatoire 70A), et par l'ajout du séminaire CIN 6048—*Poétiques de l'archive cinématographique* (3 crédits), créé dans le cadre du programme de Maîtrise. Le programme de Doctorat vise la formation de spécialistes de haut niveau en études cinématographiques, en regard de la contribution à la recherche scientifique, à la conservation et à la diffusion du patrimoine, à l'enseignement collégial et universitaire, au journalisme spécialisé et à la critique cinématographique. La structure du programme modifié comporte 90 crédits, répartis selon 81 crédits de cours obligatoires, (dont 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse), 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix, et son implantation est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reportée au document 2015-A0033-1075^e-238.

La modification au programme de Maîtrise en études cinématographiques propose principalement le changement du titre du programme pour celui de *Maîtrise en cinéma*, afin de mieux refléter les différentes options du programme, dont certaines intègrent des aspects relevant autant ou davantage de la pratique cinématographique que de l'analyse (notamment, l'option en recherche-créditation). Une modification porte sur la structure du programme, par des ajustements à la répartition des crédits dans la structure de l'option *Cheminement international* (notamment, afin que les crédits accordés aux deux séjours obligatoires dans les universités européennes reflètent mieux le nombre de cours effectivement suivis —soit 5 x 5 ECTS ou 9 crédits québécois en première mobilité, et 3 x 5 ECTS ou 6 crédits québécois en deuxième mobilité—, et afin de répondre aux règles des bourses de mobilité du Ministère, exigeant une inscription à temps plein —soit un minimum de 6 crédits— dans chacun des deux séjours). Le répertoire de cours est modifié par la création de trois cours (création de deux nouveaux séminaires, et remplacement du séminaire de recherche aboli CIN 6960—*Recherche et mémoire préparatoire* [15 crédits] par le séminaire CIN 6985—*Recherche* [9 crédits]). Le programme de Maîtrise en cinéma (selon le nouvel intitulé) vise l'approfondissement des connaissances, par l'étude, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse de la théorie et de la création en cinéma, en jeu vidéo et en recherche. La structure du programme pour chacune des options comporte 45 crédits. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2015. La présentation reportée au document 2015-A0033-1075^e-239.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de la Faculté des arts et des sciences :

- la modification au programme de Doctorat en études cinématographiques, conformément au document 2015-A0033-1075^e-238;
- la modification au programme de Maîtrise en études cinématographiques : modification de l'intitulé (*Maîtrise en cinéma*), conformément au document 2015-A0033-1075^e-239.

CE-1075-6 COMITÉ DES NOMINATIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

CE-1075-6

- Recommandations en vue de la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études

2015-A0033-1075^e-240

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite la Commission à procéder à la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études, considérant les recommandations de son Comité des nominations, consignées au document 2015-A0033-1075^e-240.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, la Commission des études, sur recommandation de son Comité des nominations, nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

- Mme Annie-Claude Vanier, comme membre étudiant, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016;

Au Conseil des études de premier cycle :

- Mme Annie-Claude Vanier, comme membre étudiant, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016;

À la Sous-commission des études supérieures :

- Mme Frédérique Emmanuelle Lessard et Mme Blandine Parchemal, comme membres étudiants, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016;

Au Comité institutionnel d'évaluation des programmes :

- Mme Annie-Claude Vanier et Mme Frédérique Emmanuelle Lessard, comme membres étudiants, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

- Mme Annie-Claude Vanier et Mme Frédérique Emmanuelle Lessard, comme membres étudiants, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

- Mme Annie-Claude Vanier et Mme Frédérique Emmanuelle Lessard, comme membres étudiants, pour un mandat d'un an échéant le 30 juin 2016.

CE-1075-7 AFFAIRES DIVERSES CE-1075-7

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1075-8 PROCHAINE SÉANCE CE-1075-8

La prochaine séance aura lieu le mardi 12 mai 2015, à 14 heures.

CE-1075-9 CLÔTURE DE LA SÉANCE CE-1075-9

Mmes Julie Bélanger et Joanie Martineau et M. Rodolphe Parent termineront prochainement leur mandat comme membres étudiants à la Commission des études. La présidente, Mme Louise Béliveau, les remercie pour la qualité de leur participation aux travaux de la Commission. La Commission les remercie, en applaudissant.

La séance est levée à 14 heures 55.

Adopté à l'unanimité tel que présenté le 12 mai 2015 – délibération CE-1076-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot